Occupation des sols

En 2023, les sols naturels couvrent 40 % du territoire de la France métropolitaine, soit 22,0 millions d'hectares. Ces espaces ni agricoles, ni artificialisés, sont majoritairement composés de sols boisés (87 %), comprenant forêts, bosquets, haies et alignements d'arbres. Ils sont particulièrement présents dans les départements de l'Est et du Sud. Dans les départements d'Outre-mer (DOM), la Guyane se distingue avec 99 % de sols naturels, principalement des forêts et des zones humides.

Les sols artificialisés occupent 8,4 % de la France en 2023 et 9,5 % du territoire métropolitain. L'Île-de-France affiche le taux d'artificialisation le plus élevé (22 %), suivie des départements abritant les grandes métropoles comme le Rhône, le Nord et les Bouches-du-Rhône. Dans les DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont des taux d'artificialisation supérieurs à la moyenne nationale, entre 12 et 17 % du territoire.

Les espaces naturels les plus vulnérables ou remarquables bénéficient de protections spécifiques, telles que les parcs nationaux, les parcs naturels, les réserves naturelles, ou encore les zones protégées par des arrêtés de protection de biotope.

Au niveau international, la France est signataire de la convention de Ramsar qui vise à protéger les zones humides. Par ailleurs, l'Union européenne a mis en place le réseau Natura 2000 pour préserver la biodiversité. En France, 1 834 sites Natura 2000 s'étendent aussi bien sur des sites terrestres que des sites marins.

Espaces naturels protégés (gérés en France)

2024	Nombre		Superficie	
	F. métro.	DOM	F. métro.	DOM
			millier d'hectares	
Zones humides au titre de la Convention de Ramsar	42	7	1 025	275
Réserves de biosphère	**13**	**2**	**4 234**	**5 127**
Sites Natura 2000	**1 834**	**nc**	**20 383**	**nc**
Zone de protection spéciale (ZPS) - directive « Oiseaux »	*428*	*nc*	*16 350*	*nc*
Site d'intérêt communautaire (SIC) / Zones Spéciales de Conservation (ZSC), directive « Habitats »	*1 406*	*nc*	*15 549*	*nc*
Parcs nationaux	**8**	**3**	**1 504**	**3 790**
Réserves naturelles nationales	151	14	204	309
Réserves naturelles de Corse	7	nc	87	nc
Réserves naturelles régionales	181	2	40	3
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	1 003	37	190	41
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	12	0	44	0
Réserves biologiques	260	16	48	84
Domaine d'intervention du Conservatoire du littoral	623	172	145	68
Site des Conservatoires d'espaces naturels avec maîtrise foncière totale	**1 883**	**nd**	**31**	**nd**
Parc naturel marin	6	2	2 359	11 582
Parcs naturels régionaux (PNR)	57	2	9 607	697
Bien naturel ou mixte du Patrimoine Mondial de l'Unesco	4	1	255	118
Zones marines protégées de la Convention OSPAR	43	nc	2 208	nc
Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne	9	nc	4 766	nc
Zones protégées de la Convention de Carthagène	nc	7	nc	13 946

Notes :
- validité des données au 01/01/2025 sauf ZPS et SIC/ZSC (12/2024) ;
- nc = non concerné, nd = non disponible ;
- réseau européen Natura 2000 : la France inclut des sites terrestres (pour 7,2 millions d'hectares) et des sites marins (pour 13,2 millions d'hectares).

Sources : MTEBNICN/CGDD/SDES - MNHN/INPN, UMS PatriNat (base « Espaces protégés » et base « Natura 2000 ») - Réseau des CEN - AAMP

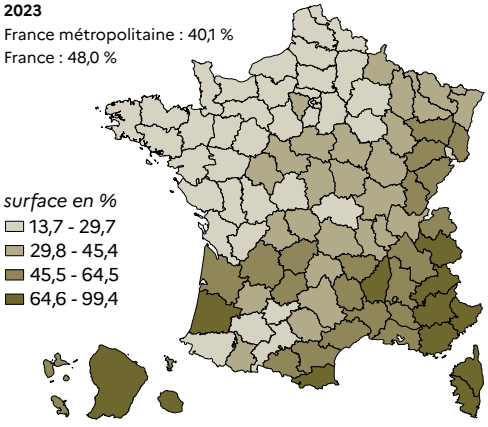
Sols naturels

(sols boisés, landes, sols nus, zones sous les eaux)

2023

France métropolitaine : 40,1 %

France : 48,0 %



Champ : France.
Source : Agreste - Teruti

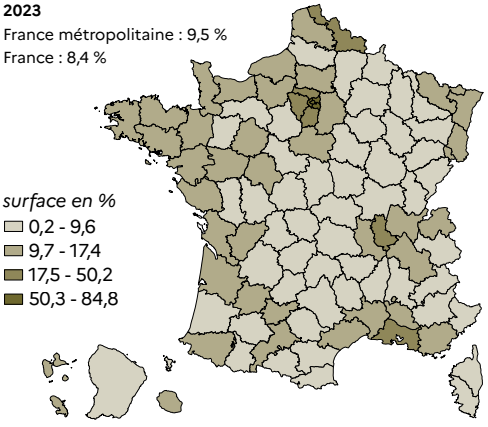
Sols artificialisés

(sols bâtis, revêtus, stabilisés, parcs et jardins)

2023

France métropolitaine : 9,5 %

France : 8,4 %



Champ : France.
Source : Agreste - Teruti

Forêt et environnement

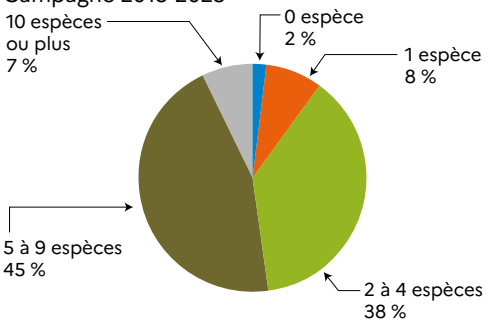
La biodiversité forestière se caractérise en partie par la diversité des espèces présentes dans les peuplements. Sur la période 2019-2023, on recense en moyenne 5 espèces différentes par placette de 20 ares. Cette richesse varie selon le type de peuplement : 3,3 espèces en moyenne pour les forêts de résineux, 5,7 pour les feuillus et 6,0 pour les peuplements mixtes. Plus de la moitié de la surface forestière (52 %) présente ainsi au moins 5 espèces distinctes, tandis que les peuplements mono spécifiques, ne comptant qu'une seule espèce, ne représentent que 8 % des surfaces.

Au-delà des dispositifs réglementaires et des plans de gestion, la durabilité de la forêt repose aussi sur des engagements volontaires des propriétaires et gestionnaires. L'adhésion à des systèmes de certification en est un exemple. En 2024, les surfaces certifiées PEFC augmentent légèrement, atteignant 8,3 millions d'hectares. Cette démarche concerne plus de 84 000 propriétaires forestiers, qu'ils soient privés ou publics.

La forêt française joue par ailleurs un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, en stockant une partie du carbone atmosphérique. Sur la période 2019-2023, les forêts constituent un stock estimé à 1 330 millions de tonnes de carbone, en hausse de 3,3 % par rapport à la période 2016-2020.

Richesse en espèce

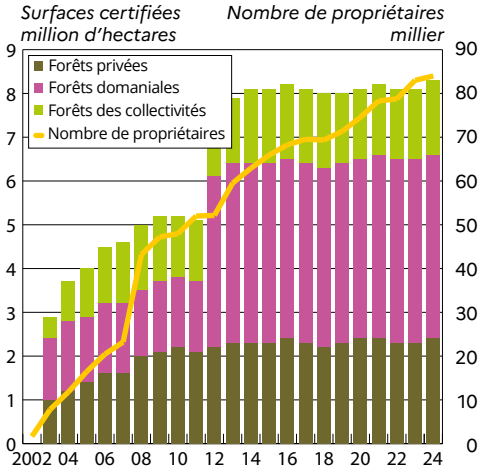
Campagne 2019-2023



Nombre d'espèces recensées présentes dans le peuplement	Type de peuplements				
	Feuillus	Résineux	Mixtes	Non déterminé	Total
	millier d'hectares				
0 espèce*	-	-	-	385	385
1 espèce	333	687	-	289	1 309
2 à 4 espèces	3 476	1 666	670	410	6 222
5 à 9 espèces	5 570	716	990	74	7 349
10 espèces ou plus	944	26	217	1	1 188
Total	10 323	3 095	1 876	1 158	16 452
Nombre moyen d'espèces recensées par placette de 20 ares	5,7	3,3	6,0	1,6	5,0

* Correspond aux surfaces de forêt où il n'y a pas temporairement d'arbres recensables.
Champ :
- forêts disponibles pour la production de bois. Ce sont les forêts dans lesquelles des restrictions juridiques ou économiques, ou des restrictions écologiques particulières, n'ont pas d'incidence notable sur la production de bois (définition FAO) ;
- peuplements recensés : ne comprennent que les arbres dont le diamètre mesuré à 1,30 m du sol est supérieur à 7,5 cm.
Source : IGN - Inventaire forestier national

Certification PEFC



Champ : surfaces forestières certifiées et nombre de propriétaires adhérents au système PEFC en France y compris la forêt domaniale de la Guyane à partir de 2012 (2,4 millions d'ha).
Source : PEFC-France

Stockage de carbone

Campagne 2019-2023

Lieu de stockage	Stock de carbone*	
	million de tonnes	*tonne par hectare*
Biomasse aérienne des arbres	1 035	63
Biomasse souterraine des arbres	295	18
Total biomasse des arbres vivants	1 330	81
Biomasse hors arbres	nd	nd
Bois mort	143	9

* Voir glossaire « stock de carbone ».
Source : IGN - Inventaire forestier national